

VENIR A L'INSTITUT

L'institut se situe au dessus du Parking visiteurs des Hôpitaux du Bassin de Thau

Accès en transport en commun :

Train : Gare de Sète, située en centre ville

Bus : depuis la gare ligne 1 ou 2 arrêt Hôpital



Institut de Formation aux Métiers de la Santé

Hôpitaux du Bassin de Thau

Boulevard Camille Blanc

34200 SETE

Tél : 04.67.46.57.77

Mail : secifsi@ch-bassindethau.fr

Site internet : www.ch-bassindethau.fr (rubrique IFSI-IFAS)



SCAN ME

L'institut offre à ses étudiants et élèves un environnement favorable à l'apprentissage



Institut de Formation aux
Métiers de la Santé de Sète
IFS.I-IFAS



Institut de Formation aux Métiers de la Santé Hôpitaux du Bassin de Thau Sète



Institut de Formation en Soins Infirmiers
Institut de Formation d'Aides-Soignants



L'IFMS des Hôpitaux du Bassin de Thau forme des Infirmiers(ères) et des Aides-Soignants(es) polyvalents capables de s'adapter aux différents secteurs d'activités, aux changements de la société et du système de santé.

FORMATION EN SOINS INFIRMIERS

La formation au diplôme d'État d'infirmier se déroule sur 3 ans.

Elle repose sur une alternance intégrative entre enseignements théoriques, pratiques et cliniques, permettant à l'étudiant de développer progressivement ses compétences et son identité professionnelle. La formation associe :

- des enseignements théoriques et pratiques favorisant le raisonnement clinique et l'analyse réflexive ;
- une formation clinique de 66 semaines dans des secteurs diversifiés ;
- un accompagnement et un suivi pédagogique individualisés ;
- des situations d'apprentissage favorisant la simulation, l'interprofessionnalité et l'autonomie.

La formation vise l'acquisition des 13 compétences infirmières, organisées en 5 domaines, afin de préparer les futurs professionnels à exercer dans différents secteurs : hospitalier, extrahospitalier, médico-social, libéral et autres structures de santé.

Arrêté du 20 février 2026 relatif au diplôme d'Etat d'infirmier

FORMATION D'AIDES-SOIGNANTS

La formation se déroule sur 11 mois :

- ▶ 22 semaines de formation théorique
- ▶ 22 semaines de formation Clinique

En tant que professionnel de santé, l'aide-soignant est habilité à dispenser des soins de la vie quotidienne ou des soins aigus pour préserver et restaurer la continuité de la vie, le bien-être et l'autonomie de la personne en collaboration avec l'infirmier et dans le cadre d'une responsabilité partagée.

Selon le niveau de diplôme, le parcours de formation sera adapté soit par une dispense de formation, soit par un allègement.

Arrêté du 10 juin 2021 relatif à la formation conduisant au diplôme d'Etat d'aide soignant

En quelques chiffres



25 élèves
aides-soignants



55 étudiants
infirmiers

Quota
Capacité d'accueil



6 salles de
cours
2 salles de
travaux de
groupe

Outils
pédagogiques



2 salles de
pratiques avec
mannequins



1 salle
informatique



Suivis pédagogiques,
accompagnement
personnalisé

Séances de simulation
E-learning
Ateliers
d'apprentissage en
interprofessionnalité